N° 159 — 14e Année — CINQ CENTIMES LE NUMERO — (19 Prairial, An 110) — Dimanche 8 Juin 1902

L'ALPHABET DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION : ROUBAIX, 68, rue des Fabricants (près la place du Trichon) TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 20 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

LIRE PLUS LOIN :

La crise ministérielle.

Les faux millions : A Lille.

Au Transvaal : La lutte continue.

En feuilleton, en quatrième page :

Histoire complète de l'affaire Humbert-Crawford.

L'APAISEMENT

Depuis que le suffrage universel leur avait infligé la sanglante défaite que l'on sait, les cléricaux-nationalistes mécontents affectaient de s'être assagis.

Eux, si arrogants, si agressifs, si violents, avaient pris tout-à-coup des attitudes bénignes et doucereuses. Et, s'empranant avec un touchant empressement des paroles conciliantes de M. le Président de la République à Brest et à Dunkerque, ils ne cessaient de répéter bien haut les *grands mots de concorde et d'apaisement.*

Cette transformation était trop subite pour être sincère, et, à la première occasion, le naturel devait revenir au galop.

Jeudi, à la Chambre, les cléricaux-nationalistes nous ont montré comment ils entendent l'apaisement. Deux de leurs représentants les plus autorisés, MM. de Dion et de Largentaye, se sont livrés à des exploits édifiants, pour lesquels ils ont trouvé le concours zélé de la plupart de leurs amis, appartenant au bureau, où ont été scènes scandaleuses se sont passées.

L'apaisement, cela consiste à traiter le Président de la République, les ministres, les députés républicains, d'escrocs et de voleurs; cela consiste à ajouter à ces injures la démonstration de coups de pied et de coups de poing.

Et, c'est là, en somme, toute l'argumentation, toute la politique des cléricaux-nationalistes.

Ouvrez leurs journaux, lisez les articles de leurs écrivains, les discours de leurs orateurs : vous y chercherez vainement l'exposé d'un programme opposé à celui des républicains. On ne s'y applique, sans cesse, quotidiennement, obstinément, qu'à jeter l'insulte et la déconsidération sur les chefs de notre parti et sur le parti tout entier.

Il y a longtemps, que M. Paul de Cassagnac a formulé cette théorie : « Si tous les républicains ne sont pas des voleurs, tous les voleurs sont républicains. »

On a été plus loin, depuis lors. Les réactionnaires se sont constitués en parti des braves gens, des honnêtes gens, indiquant par là l'essence malhonnête de leurs adversaires.

On s'est arrogé le monopole du patriotisme. On nous a dénoncés comme des traîtres, des vendus, des stipendiés de l'étranger.

Aucun des hommes d'Etat de la République n'a échappé à ce système d'outrages et de diffamations. Depuis Thiers jusqu'à Waldeck-Rousseau, en passant par Gambetta, par Jules Ferry, par Loubet, tous ceux que la réaction cléricale a trouvés devant elle pour s'opposer à ses projets, ont mérité les mêmes haines, ont été accablés des mêmes diatribes grossières et odieuses.

Aujourd'hui, une nouvelle campagne a commencé à propos de l'affaire Humbert, dont on essaie de se faire une arme politique. Parmi les personnes qui ont pu se trouver en relations plus ou moins intimes ou plus ou moins éloignées avec cette femme, très répandue dans tous les mondes, on recherche celles qui professent des opinions républicaines, en négligeant les autres, et sans s'embarrasser de recueillir des preuves, sans attendre le résultat de l'instruction judiciaire, on les déclare coupables, et l'on ajoute : « Voilà ce que sont les républicains ; voilà la probité et la moralité des franc-maçons ».

Et c'est avec des adversaires de cette mauvaise foi qu'on nous convie à faire l'apaisement ! C'est en présence de cet acharnement inouï dans la violence et dans la haine qu'on nous parle de concorde et qu'on nous exhorte à désarmer !

Quelle est cette admirable plaisanterie?

Ah ! nous savons : les dignes progressistes-mélinistes prennent des airs scandalisés et protestent doucement, la main sur le cœur, qu'ils ne sont pas solidaires de ces excès, qu'ils les désavouent même et les répudient.

Pas solidaires est bientôt dit. Mais par quelles déclarations publiques, par quels actes décisifs, ces bons apôtres ont-ils affirmé leur rupture avec les cléricaux-nationalistes ?

Nous avons bien vu que l'un d'entre eux, M. Barthou, a fait une manifestation dans ce sens ; il a proclamé à Oloron que toute complicité avec le nationalisme serait un crime.

Mais, les autres ? Mais, M. Méline, mais M. Ribot, mais les députés progressistes-mélinistes de notre région : qu'ont-ils fait pour se dégager de toute solidarité et de toute compromission avec les énergumènes de la réaction cléricale et césarienne ?

Rien. Et l'on annonce même que M. Barthou, pour son audace grande, serait renié et conspué par ses anciens amis.

Alors, qu'on ne vienne pas nous parler d'apaisement.

L'apaisement, certes, les républicains le désirent et ils travailleront à l'assurer à notre patrie.

Ce n'est pas eux qui ont essayé de ressusciter les haines de race et les guerres de religion. Ce n'est point eux qui veulent faire brûler dans des chemises soufrées, les fidèles d'une religion quelconque,

S'ils entendent sauvegarder les prérogatives de la société civile, ne pas permettre aux Congrégations de former un Etat dans l'Etat, et maintenir le clergé concordataire dans le respect légal du pays, ils n'ont jamais persécuté aucune religion ; ils veulent la liberté pour tous les dogmes, toutes les confessions, toutes les doctrines, toutes les idées.

Mais, cet apaisement désirable ne viendra que de leur victoire définitive. Ce n'est que lorsque les partis de haine et de violence, les professionnels de l'injure et de la diffamation, les facteurs de troubles et de coup d'Etat militaires, seront complètement et pour jamais réduits à l'impuissance, que la paix morale et le calme des esprits pourront être assurés à ce pays.

A l'œuvre, donc ! Et, loin de désarmer, redoublons d'activité et d'énergie.

Contre des ennemis implacables qui ne rêvent que notre extermination, qui ont employé et qui emploient chaque jour pour nous combattre les armes les plus déloyales et les plus méprisables, poursuivons sans relâche nos avantages et nos succès.

Les mesures à prendre sont tout indiquées. Elles ont été inscrites au programme de l'immense majorité des nouveaux représentants de la nation. Le pays les attend. La Chambre et le Sénat sont prêts à les sanctionner.

Au gouvernement qui sera constitué demain d'agir sans hésitation et sans faiblesse !

Georges ROBERT.

Silhouette-Eclair

M. COMBES

Un savant : docteur en médecine, docteur ès-lettres, à la fois philosophe et historien. Grand travailleur dont l'âge n'a pas ralenti l'infatigable zèle.

Né dans le Tarn en 1835, fut élève ecclésiastique, professeur de philosophie, médecin. Appartient depuis dix-huit ans au Sénat dont il est vice-président. A été ministre de l'Instruction Publique dans le cabinet Bourgeois.

Malgré ses soixante-sept ans a conservé une verdeur robuste de paysan, c'est à peine si ses épaules tendent à s'arrondir. Petit de taille, figure sympathique ; de petits yeux qu'une myopie implacable fait se plisser, des cheveux prisonnants plaqués avec soin et une barbe poivre et sel, taillée en pointe. Eloquence plus solide que brillante. Aucune fortune.

Paul LEBRUN.

Block-Notes

CONSOLATIONS

M. Brunetière a fait une conférence « en faveur des enfants anémiques et poitrinaires » accueillies au couvent des religieuses de Marie Auxiliatrice.

« Les médecins guérissent, a dit M. Brunetière, et les religieuses consolent... Mais de quoi consolent-elles des enfants qui ne font que de naître ? De quelles peines ? De quelles déceptions ? De quels désespoirs ? Ah ! elles les consolent premièrement d'être nées...»

Naître, c'est donc une souffrance, un malheur ! Oui, sans doute ; et naître anémique et poitrinaire en est un autre.

La vie serait ainsi comme une punition, avant que tout mal ait été produit.

Les croyants ne cesseront donc pas d'accuser leur créateur, le seul responsable des misères au milieu desquelles nous nous débattons ? Et ils continueront d'adorer ce tout-puissant auteur des désordres que chaque jour renouvelle, pour sa plus grande gloire !

MAFFLAN.

On dit...

Le pays à production d'or. — D'après un rapport du directeur de la Monnaie, aux Etats-Unis, la première place revienderait au Colorado avec 145,000,000 de francs d'or, l'Alaska 24,000,000, la Californie 15,790,700 dollars d'or, le South Dakota 6,601,000, le Montana 5 millions 823,300, etc.

La population en Belgique. — Bruxelles a 1,560,000 âmes, Anvers 310,527, Gand 160,135, Liège 157,800, Malines 69,765, Bruges 54,657, Verviers 49,067, Louvain 42,070 et Ostende 39,481.

AU JOUR LE JOUR

Les Prophéties de « l'Echo du Nord »

A l'*Echo*, voyez-vous, quand on ne pontifie pas, on prophétise. Ce sont les spécialités de la maison.

La chose pourrait, par aventure, se trouver intéressante. Mais, voilà, il y a la manière. Or, la manière de l'*Echo*, c'est la mauvaise.

Les savan es consultations de ses docteurs politiques ne valent pas mieux que leurs prophéties, lesquelles ne valent rien.

Que d'événements n'a-t-il pas solennellement annoncés, l'*Echo*, avec cette déclaigneuse assurance d'un doctrinaire haut sur cravale, qu'on n'a jamais vu s'accomplir : depuis le triomphe du parti mélinisté et l'écrasement des radicaux jusqu'à la réélection certaine de M. Deschanel.

Cela n'enlève rien du reste à sa morgue pédantesque et hautaine. Comme le vieux, il persiste.

Aujourd'hui, il nous prédit que la constitution d'un ministère radical, c'est la perte prochaine du pays et la course vers un danger bien plus redoutable que les tentatives du collectivisme proprement dit.

Dès l'instant que l'*Echo* annonce que la France est perdue, nous pouvons être rassurés sur son sort : elle ne s'est jamais mieux portée.

Le plus drôle de l'histoire, si tant est qu'il puisse y avoir quelque chose de drôle avec l'Echo, c'est qu'il demeure persuadé qu'il a raison.

Que voulez-vous, il y a si longtemps qu'en politique, il joue à qui perd gagne !

***

Quelle audace !

C'est à n'y pas croire, vraiment !

Comment ! les radicaux qui ont la majorité à la Chambre et donc dans le pays, émettent la prétention de ne pas céder le pouvoir à leurs adversaires vaincus.

Voilà de ces prétentions qui sont inimaginables et l'*Echo* ne met pas de manchettes pour le dire :

« Or, aujourd'hui qu'un radical est appelé à former le prochain ministère de la nouvelle ligue s'ature, quelle est la grande préoccupation des radicaux ? De composer un ministère exclusivement composé de radicaux ou même de radicaux-socialistes ! »

Voyez-vous ça ! Ces petits émancipés de radicaux qui se prennent au sérieux ! On allons-nous, ô Dieu de l'abbé Cyr, si la République maintenant se met à être républicaine ?

Le pire, c'est que l'*Echo* aura beau crier, il n'en sera ni plus ni moins. Il en est capable, si cela dure, de devenir républicain !

Que M. Méline lui pardonne !

Je me permettrai, en m'excusant toutefois de mon audace grande, de lui rappeler qu'il y avait un moyen certain d'empêcher cette abomination. Il fallait convaincre le pays et obtenir la majori é aux élections dernières.

Cela, il n'a pas pu le faire. Alors, bien fâchés, il faudra repasser dans quatre ans.

***

L'apaisement.

En fait d'apaisement, les nationalistes et les cléricaux voudraient bien recommencer Auteuil.

Ils sont pleins de mansuétude envers leurs ennemis et pourvu que ceux-ci se laissent bâtonner par eux, ils consentiront à leur pardonner.

La *Dépêche*, bien désignée pour parler en leur nom, a des mots exquis à propos des brutalités et des goujateries nationalistes d'avant-hier. On sait que M. de Largentaye, qui se fit, lors de la législature dernière, expulser de la Chambre pour avoir injurié en des termes dignes d'un ramasseur de crottin, le Président de la République, avait recommencé dans le 9e bureau de la Chambre. Cela provoqua la bagarre que nous avons rapportée.

Or, la *Dépêche*, signalant qu'on parlait de poursuivre le député gentilhomme pour ses dernières insultes, ajoute : « Mais, M. de Largentaye **ne se souvient nullement de ces outrages... »**

N'est-ce pas savoureux ? M. de Largentaye est assurément un bon chrétien. Il pratique admirablement l'oubli des injures. Le malheur, c'est qu'il s'agit d'injures proférées par lui contre son prochain.

Qui pourra dire que M. de Largentaye n'est pas un fidèle disciple du Christ. Ah ! comme la crainte de la police correctionnelle opère de belles conversions.

***

O « Dépêche ! » Donnez-nous notre mensonge quotidien !

A propos de cette même bagarre, la *Dépêche* ajoute :

Les ministériels mènent grand tapage autour de cette affaire, dans un but facile à comprendre. C'est le bruyant bureau qui est saisi du dossier de M. Millerand et ils voudraient arriver à ce que la Chambre, sous prétexte d'empêcher le retour de scènes regrettables, renvoyât les dossiers à un autre bureau, M. de Dion serait ainsi dépossédé de son rapport. M. Buchinet n'aurait été, en réalité, qu'un agent provocateur.

La *Dépêche* est parfaitement certaine que cela n'est pas vrai. C'est pourquoi elle l'écrit.

Que mangeraient ses lecteurs, si la *Dépêche* ne leur donnait pas chaque jour leur mensonge quotidien !

JEAN DU NORD.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

Crédit Foncier de France

Obligations communales 1879

Les 500.000 francs gagnent 100,000 fr.
Les 226.000 suivants gagnent 20,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs : 240.426 — 565.840 — 719.813 — 753.625 — 781.057 — 921.472.
Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales 1880

Le n° 521.155 gagne 100,000 fr.
Les n° 605.959 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs : 137.357 — 196.017 — 387.826 — 565.406 — 591.190 — 631.471.
Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales 1891

Le n° 848.759 gagne 100,000 fr.
Le n° 880.311 gagne 10,000 fr.
Le n° 692.680 gagne 5,000 fr.
Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales 1899

Le n° 104.773 gagne 150,000 fr.
Le n° 119.077 gagne 5,000 fr.
Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

La Caisse des Familles

Paris, 6 juin. — La nouvelle de la fuite du directeur de la Caisse générale des Familles et d'une perquisition au siège social, rue de la Paix, était inexacte. Le directeur, M. Alfred Odier, a déclaré à un de nos confrères de *Temps* que la situation financière était difficile actuellement, mais que cela provient de faits purement commerciaux. L'appel de nouveaux fonds assurera le service financier de la Société pour une longue période.

Nos Dépêches

Par fil télégraphique et téléphonique

La Chambre

Avant la séance

Voici comment la situation se présente pour l'élection du bureau définitif de la Chambre qui a lieu aujourd'hui.

Pour la présidence, M. Léon Bourgeois n'a pas de concurrents. Les progressistes ont décidé de prendre part au scrutin, mais, selon toute probabilité, ils voteront par bulletins blancs.

Pour les quatre sièges de vice-présidents, on sait déjà que la majorité de gauche porte les deux tiers de ces dignités (dernier : MM. Etienne et Maurice Faure. Elle revendique le troisième siège et y porte M. Trouillot ; elle laisse ce quatrième siège aux progressistes pour M. Guillain, dont elle accepte la candidature.

Les progressistes ne voient que pour trois candidats : MM. Et ienne et Maurice Faure, parce qu'ils ont déjà été vice-présidents et M. Guillain, leur candidat propre.

Pour les huit sièges de secrétaires, la majorité porte M. Dubois, du groupe socialiste, MM. Isnard et Chambon, du groupe radical-socialiste, MM. Lauraine et Coyghs, de la gauche radicale, M. Fernand David, de l'union démocratique, et MM. Rouland et Surcouf, du groupe progressiste.

Les progressistes votent pour MM. Rouland et Surcouf et pour quatre radicaux, et entendent laisser deux sièges à la désignation de la droite.

Enfin, pour les trois sièges de questeurs, il n'y a pas moins de douze candidats. Les plus appuyés sont MM. Herbet, Pajot, Codet, Borne, Vivat. Les deux questeurs sortants sont MM. Rivet et Levallier qui se représentent. Le troisième, M. Guillemet, n'a pas été réélu député.

Les députés conservent leur liberté d'action pour ce dernier vote.

La séance

M. Etienne, vice président, préside.

La Chambre vaïde les élections de MM. Gouzy, d'Encausse, Simyan, Cuneo d'Ornano, Poulain, Ozun, Etienne, Thomson.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Camoreyt, qui décline toute candidature pour les fonctions de secrétaire.

M. BOURGEOIS RÉÉLU

A 2 h. 15, le scrutin pour la nomination du président définitif est ouvert. Il est clos à 3 heures.

Le vote a lieu au milieu du plus grand calme.

M. Léon Bourgeois est réélu par 326 voix.

On applaudit très vivement à gauche le beau succès du président républicain.

Dans l'urne il y avait 106 bulletins blancs ou nuls.

LES VICE-PRÉSIDENTS

A 4 heures 10, le président procède à le résultat de l'élection des quatre vice-présidents.

Les quatre candidats élus sont :

MM. Etienne, 308 voix ; **Guillain**, 290 ; **Maurice Faure**, 276 ; **Trouillot**, 308.

La Chambre en attendant le résultat du vote pour les questeurs, valide quelques députés.

On commence par valider : MM. Massebeau, Deputale (Haute-Garonne) ; Pitie (Hautes-Pyrénées) ; Vigouroux (Haute-Loire) ; Chapuis (Meurthe-et-Moselle).

La séance est suspendue à 5 heures 1/2.

LES SECRÉTAIRES

A la reprise de la séance, le **Président** proclame les résultats du scrutin pour l'élection des secrétaires.

Sur 452 votants ont obtenu :

MM. Surcouf (progressiste), 262 voix ; **Rouland** (progressiste), 257 ; **Fernand David** (Union Démocratique), 250 ; **Devèze** (socialiste), 248 ; **Couyba** (gauche radicale), 241 ; **Isnard** (gauche radicale-socialiste) 237 ; **Chambon** (gauche radicale), 227.

Ces sept députés sont élus secrétaires ; il y aura lieu à un second tour pour l'élection du 8e secrétaire.

LES QUESTEURS

M Etienne proclame le résultat du scrutin pour l'élection des 3 questeurs. Il y avait trois candidats.

Ont obtenu :

MM. Gustave Rivet (gauche radicale), questeur sortant, 354 voix ; M. Lachevallier (progressiste), questeur sortant, 220 voix, etc.

M. Gustave Rivet est réélu. Il y a lieu de procéder à un second tour pour la nomination des deux autres questeurs.

Entre temps, la Chambre a validé l'élection de MM. Laurençon, Brisson et Monnier.

La séance est levée à 6 heures 20.

La Crise ministérielle

M. COMBES

Les démarches de M. Combes — Certaines difficultés — MM. Delcassé et le général André

Paris, 6 juin. — M. Combes a repris aujourd'hui, ou plutôt a commencé d'actives démarches pour arriver à la rapide solution de la crise.

Il s'est rendu d'abord chez M. Sarrien. On affirme qu'il a offert au président de la gauche démocratique, le portefeuille des finances, mais que celui-ci a refusé l'offre.

Quelques difficultés surgissent au sujet de l'attribution de la justice. Des personnalités qu'on désire voir entrer dans le futur cabinet récisment ce portefeuille : MM. Chaumié et Vallé.

M. Chaumié ne veut entendre parler de recevoir un autre portefeuille que celui de la justice. M. Vallé, à qui on ne réservait dans les bruits de combinaison qu'un portefeuille secondaire, ne croit pas pouvoir accepter d'autre ministère que celui de la justice ou de l'intérieur.

Or, on sait que M. Combes doit prendre lui-même l'intérieur. Et M. Chaumié, qui appartient à l'Union républicaine, le groupe le plus nombreux du Sénat, est particulièrement appuyé par M Fallières et aussi, dit-on, par M. Waldeck-Rousseau.

Il semble, du reste, que M. Waldeck-Rousseau soit appelé à remplir le rôle d'arbitre dans ce différend, car ce matin M. Chaumié se rendait place Beauveau, bientôt suivi par M. Vallé.

On ajoute même que M. Léon Bourgeois est intervenu personnellement.

M. Delcassé et le général André

M. Combes a eu une entrevue avec M. Delcassé. Il lui a demandé de faire partie de la commission. Ce n'était du reste qu'une demande de pure forme, car, dès l'ouverture de la crise, M. Loubet avait manifesté le désir que le Ministère des Affaires étrangères, au lendemain du voyage de Russie ne changeât pas de titulaire.

En quittant le quai d'Orsay, M. Combes se rendait au Ministère de la guerre et demandait au général André de conserver son portefeuille. Le général André, tout en se disant très honoré de la démarche faite auprès de lui, montre quelques hésitations.

Les deux années qu'il venait de passer au Ministère de la guerre avaient été très laborieuses et il éprouvait un besoin de repos. Mais M. Combes insistait.

Il faisait valoir que la retraite du ministre de la guerre, dans les circonstances actuelles, semblerait une satisfaction donnée aux adversaires de la République, alors que le parti républicain comptait sur sa fermeté et son activité pour faire aboutir le service de deux ans réclamé dans tous les programmes.

M. Combes ne politisait la rue St-Dominique qu'après avoir obtenu l'acceptation du général André.

Dans la matinée, il avait pressenti M. Mougeot pour un portefeuille, ou l'agriculture ou les travaux publics. L'ancien sous-secrétaire d'Etat lui avait donné son adhésion.

A midi ring, M. Combes retournait rue Vaugueln, et après un repos de quelques minutes, reprenait pour reprendre ses négociations.

Il se rendait au ministère de l'intérieur où il avait une nouvelle conférence avec M. Waldeck-Rousseau.

Comme on le questionnait sur l'issue prochaine de ses démarches, le sénateur de la Gironde-Inférieure manifestait sa ferme volonté d'aboutir : « Que mes négociations durent huit jours ou une heure, je ferai le cabinet ; — entendez-le bien !

Chez MM. Bourgeois et Fallières

Paris, 6 juin. — En sortant du ministère de l'intérieur, où il s'est entretenu avec M. Waldeck-Rousseau, M. Combes s'est rendu au sous-secrétariat des postes, puis chez M. Bourgeois qu'il a pressenti au sujet du ministère des finances. Une conférence a eu lieu ensuite au sous-secrétariat des postes entre M. Combes et MM. Mougeot, Dommergue, Pelletan, Faure.

M. Combes s'est ensuite rendu chez M. Léon Bourgeois qu'il n'a pas rencontré, puis chez M. Fallières, avec lequel il a eu un entretien.

A 8 heures 1/4 M. Combes rentrait à son domicile rue Vaugueln.

Intervention des députés du Nord

Paris, 6 juin. — L'*Agence Havas* communique la note suivante :

MM. Lepez, Dubois, Bersez, députés, délégués par les députés de la région du Nord, se sont rendus ce matin chez M. Combes. En l'absence de celui-ci, ils ont été reçus par son fils, préfet de l'Allier.

Les délégués ont demandé que M. Combes comprît dans le choix de ses collaborateurs un député appartenant à la région du Nord et qui pût défendre dans les conseils du gouvernement les grands et nombreux intérêts qu'il représente.

M. Combes fils a pris acte de cette démarche, dont il transmettra l'objet à son père.

M. WALDECK-ROUSSEAU

Paris, 6 juin. — D'après une dépêche que le *Berliner Lokalanzeiger* vient de recevoir de Copenhague, on apprend que cette ville l'arrivée de M. Waldeck-Rousseau.

De la capitale danoise, l'ancien président du conseil se rendra à Stockolm, et assistera à une partie de chasse, à laquelle il a été invité par le roi Oscar II.

France et Italie

Paris, 6 juin. — M. le sénateur Béraud, a adressé à M. Zanardelli, président du conseil des ministres, président du comité national de pèlerinage de Caprera (Italie), le télégramme suivant :

« La délégation française, dès sa rentrée à Paris, accomplit un devoir de reconnaissance en vous exprimant ces vifs remerciements pour l'accueil cordial et affectueux qu'elle a reçu à Gênes et à Caprera en faveur les vœux les plus sincères pour la grandeur et la prospérité de l'Italie ».

A la Martinique

Cablogramme officiel

Paris, 6 juin. — Un cablogramme, daté de Fort-de-France 5 juin, 7 heures du soir, fait connaître au ministère des Colonies que la mission officielle, assistée du gouverneur intérimaire, et du contre-amiral Servas, a, le 5 juin, à 5 heures, effectué une nouvelle visite des ruines de la distribué à ceux des habitants restés ou rentrés au Gros Morne, Trinité, Ste-Marie, Marigot, Basse-Pointe, des vivres et des secours en argent.

La dissémination des sinistrés réfugiés à Lamentin a rétrécenne nécessaire et des dispositions ont été prises en urgence à cet effet.

Le volcan est toujours en activité et continue à menacer les territoires avoisinants.

Les Faux Millions

A LILLE

M. de Beaulieu, remplaçant M. Hermery, absent, va procéder à l'audition de sept gros préteurs du Nord.

Ce sont MM. Scho'amans — les prénoms ne sont pas indiqués — et MM. Vandamme et Leroy-Crépieux, de Lille ; MM. Mahieu, d'Armentières, qui est, comme on sait, décédé ; Dumont, notaire à Anor, et Duchange, notaire à Roubaix.

D'autre part, un télégramme émanant de M. Leydet, est arrivé jeudi, à quatre heures, au parquet, priant ce dernier d'inviter MM. Duchange et Jean Scholamans à se rendre à Paris pour être entendus, vendredi, à trois heures, par le juge d'instruction.

A PARIS

L'INSTRUCTION

Paris, 6 juin. — M. Leydet, juge d'instruction, a interrogé hier Me Parmentier, après avoir longuement compulsé dans la matinée les dossiers dont son cabinet est rempli. L'interrogatoire a porté sur les points suivants :

M. Scholamans aurait entendu, dans l'hôtel de Mme Humbert, Me Amoux, Lebet et Parmentier faire de vifs reproches à celle-ci sur les actes qu'elle leur avait fait commettre. Me Parmentier a protesté contre cette allégation, disant qu'il ne se souvenait pas d'une semblable scène.

A la suite de ces allégations, M. Leydet a décidé d'entendre demain plusieurs témoins, qui seront confrontés avec Me Parmentier, pour arriver à élucider ce point.

La minute de la première assignation signifiée aux Crawford par les Humbert et portée chez Me Lecomte, huissier, par Mme Humbert, est d'une écriture fine et déliée qui ressemble absolument à celle de Gustave Humbert.

M. Leydet a communiqué à M. Tezenas, avocat de Me Parmentier, sur le point de savoir s'il avait des minutes de l'écriture de Gustave Humbert ; sur la réponse affirmative de Me Tezenas, le juge d'instruction lui a demandé de les lui remettre, afin de les comparer avec la minute et les documents qu'il possède.

M. Jacquin, entendu à son tour, a déclaré que le dernier acte additionnel de la transaction survenue entre les Humbert et les Crawford était rédigé par Gustave Humbert et que ce fait avait contribué à lui donner une entière confiance. La pièce était signée : *Marie Daurignac.*

M. Catteau, bénévier, a confirmé d'autre part les dépositions de M. Jacquin et de Me Parmentier.

Interrogatoire de Louis Daurignac

Tunis, 6 juin. — L'interrogatoire que M. François, juge d'instruction, a fait subir, sur commission rogatoire, à Tunis, à M. Louis Daurignac, arrêté hier, à titre de témoin, a porté exclusivement sur les origines de sa famille et les circonstances qui ont amené le mariage de sa sœur avec M. Humbert.

M. Daurignac n'a pu donner que peu de renseignements.

A huit ans, il était au petit séminaire de Toulouse ; à dix ans, il entra à l'école des Trappistes et crut avoir la vocation religieuse.

Il s'engagea de bonne heure et vécut en dehors de sa famille.

C'est comme voisins de campagne à Auxonne que les familles Humbert et Daurignac entretenaient relations. La première fois que M. Humbert prêta de l'argent à M. Daurignac père, il venait pour acheter du vin.

M. Daurignac prétend que sa sœur ne lui a pas encore rigoureusement sa part de vente de cette propriété d'Auxonne.

M. Louis Daurignac était tenu à l'écart par ses frères et sœurs. Un de ses camarades lui reprochait qu'il ne recevait jamais de son journal une note annonçant que sa sœur Humbert lui prêtait 20 millions, il lui écrivit à ce sujet et Mme Humbert lui répondit de ne pas se mêler de ce qui ne le regardait pas.

C'est M. Spire, procureur de la République, qui a interrogé M. Louis Daurignac au sujet de sa complicité dans l'organisation de la Reste viagère, pour laquelle un mandat d'amener a été lancé contre lui par M. André, juge d'instruction ;

M. Louis Daurignac proteste de son entière bonne foi. Il ne connaissait pas l'usage que ses frères firent de la procuration. Il ne profita nullement de leurs opérations fructueuses et même ses appointements de gérant du domaine de Mogharne ne lui étaient pas régulièrement payés. Il se serait rendu à Paris sur simple invitation du juge d'instruction, comptant il le propose le 12 mai, lors des perquisitions opérées dans la propriété. Il pourrait établir par des comptes qu'il envoya, pendant sa gérance plus de 130,000 francs en France et qu'il est actuellement sans ressources.

Le Pape et la Rente Viagère

Il était écrit, dit le *Matin*, que les documents pittoresques, amusants, bouffons ou bizarres abonderaient dans cette extraordinaire affaire d'escroquerie. Nous avons communiqué deux « pièces », bien dissemblables, mais qui se suivent quant pas de cachet.

La première est la reproduction d'un calé barométre que la Rente viagère de trois mémoire faisait distribuer, il y a quelques années, dans les provinces du bon sens de France. A côté de ce baromètre, qui ne marque le beau véritable de N. S. P. le Pape qui de ses dentes bénit la Rente viagère. Car, il n'y a pas à dire, la Rente viagère, bénie par le Pape, est un pourvoyage du pape. Elle faisait bien figurer pour mémoire sur les almanachs au quarteron de cardinaux, une douzaine d'hommes d'Etat et de comptes de gérance d'honneur, mais le pape lui l'enseigne à laquelle elle tenait le pape et le seul a ses bienfaits de la réclame barométrique, au verso de laquelle était le bonnement de la Rente viagère.

Ces deux pièces étiffantes est exposée dans le salle des dépêches du *Matin* :

Les Armoiries de Romain Daurignac

Notre confrère *Gaulois* d'autre part le fac-simile des Armoiries de Romain Daurignac